École l'Étincelle de Sainte-Marguerite

359, rue Saint-Jacques
Sainte-Marguerite (Québec)
G0S 2X0

Tel. : 418 386-5541 poste : 71480
Téléc. : 418 935-3084
Courriel : etincelle@csbe.qc.ca
Site Web : http://etincelle.csbe.qc.ca

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le 20 septembre 2022 à l'école l'Étincelle de Sainte-Marguerite

Sont présents

Les parents

Mme Andréanne Bégin
Mme Emilie Brochu
Mme Sophie Dumont
Mme Kaylynne Johnson
Mme Audrey Létourneau
Mme Josée Malenfant
M. Éric Normand
Mme Amélie Turmel

Le personnel de l'école

Mme Caroline Sylvain

1. Mot de bienvenue de la direction de l'école

Madame Marie-Pierre Bernard, directrice, souhaite la bienvenue à tous les participants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Josée Malenfant d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2021

Il est proposé par madame Kaylynne Johnson d'approuver le procès-verbal tel que rédigé.

4. Présentation du personnel de l'école

Madame Marie-Pierre Bernard présente le personnel pour l'année scolaire 2022-2023.

5. Projet éducatif de l'école

Madame Marie-Pierre Bernard présente le projet éducatif 2022-2023.

6. Code de vie de l'école

Madame Marie-Pierre Bernard présente les règles de vie de l'école. Le document a été acheminé aux parents par courriel.

7. Service de garde

Madame Annie Labbé explique le fonctionnement du service de garde et répond aux questions des parents.

8. Rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022

Le rapport annuel du conseil d'établissement est présenté à l'assemblée par madame Josée Malenfant. Il est proposé par monsieur Éric Normand d'approuver ce rapport.

9. Information sur les centres de services scolaire

Madame Marie-Pierre Bernard présente sommairement le fonctionnement des centres de services scolaires.

10. Information sur la formation, le fonctionnement et les pouvoirs du conseil d'établissement

Madame Marie-Pierre Bernard présente le rôle du conseil d'établissement d'une école et précise que les membres y sont présents afin de représenter l'ensemble des parents et doivent travailler pour l'ensemble des élèves.

11. Modalités et élection au conseil d'établissement 2022-2023

Les parents suivants sont élus en tant que représentants : Andréanne Bégin et Kaylynne Johnson.

Les parents suivants sont élus en tant que substituts : Emilie Brochu et Audrey Létourneau.

Le conseil d'établissement 2022-2023 sera finalement formé ainsi :

- Cinq parents — Mme Caroline Cyr (année 2 de 2)
  Mme Josée Malenfant (année 2 de 2)
  M. Éric Normand (année 2 de 2)
  Mme Kaylynne Johnson (année 1 de 2)
  Mme Andréanne Bégin (année 1 de 2)
  Mme Emilie Brochu, substitut
  Mme Audrey Létourneau, substitut
- Quatre enseignantes — Mme Valérie Gagné
  M. Francis Lebel
  Mme Claudia Morin
  Mme Caroline Sylvain
- Une repr. du service de garde — Mme Annie Labbé
- La directrice — Mme Marie-Pierre Bernard

12. Modalités et élection des représentants au comité de parents 2022-2023

Madame Josée Malenfant est élue à titre de représentante.

13. Consultation relative à la formation d'un organisme de participation des parents 2022-2023

L'organisme de participation des parents sera formé des personnes suivantes : Andréanne Bégin, Emilie Brochu, Audrey Létourneau, Josée Malenfant et Amélie Turmel.

14. Questions du public

Aucunes questions.

15. Tirage

Trois remises de facture de cahiers d'exercices sont tirées au hasard. Félicitations à mesdames Emilie Brochu, Sophie Dumont et Audrey Létourneau.

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Audrey Létourneau de lever l'assemblée; il est 19 h 45.

_____

Marie-Pierre Bernard, directrice

MPB/ra

Pièces jointes : Rapport du conseil d'établissement 2021-2022